



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IL, ELLE

POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



PROJET
ACADEMIQUE
2021-2024

Ce plan s'intègre dans la dynamique du projet académique 2021-2024 et répond à trois de ses objectifs :

- s'épanouir dans les apprentissages,
- accompagner le parcours des élèves,
- contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble.

Ce plan, destiné à l'égalité filles-garçons, sera complété prochainement par un plan académique pour l'égalité professionnelle femmes-hommes et la diversité, destiné à l'ensemble des personnels de l'académie.

EDITO

de Charline Avenel,
rectrice de l'académie de Versailles



L'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui une thématique essentielle qui irrigue l'ensemble des politiques publiques et impacte la société dans sa totalité et sa diversité. L'école de la République, par ses valeurs et les savoirs qu'elle transmet, pourra rendre concret cet idéal.

L'égalité filles-garçons doit être un levier pour instaurer un climat scolaire plus serein, pour aborder les questions relatives aux stéréotypes de genre dans l'orientation, pour lutter contre les discriminations et l'autocensure. En ce sens, ce plan s'inscrit pleinement dans le projet académique 2021-2024 « Apprendre, s'épanouir, se transformer » construit autour des enjeux du mieux accompagner, mieux comprendre et prévenir, répondre directement aux attentes des équipes éducatives et des élèves. Cette promesse doit aussi être l'opportunité de pousser le curseur un peu plus loin pour agir contre les violences sexistes et sexuelles et les LGBTphobies.

L'académie de Versailles est de longue date engagée sur ce sujet complexe et protéiforme. Aujourd'hui, 245 000 élèves, dans les premier et second degrés, bénéficient d'une action éducative égalité filles-garçons. Plus de 1 500 personnels ont été formés pour intervenir sur ces thématiques ces trois derniers années.

Avec le plan « Il, elle, on : pour l'égalité filles-garçons, contre les violences sexistes et sexuelles », l'académie envoie un message fort à l'ensemble de la communauté éducative : ces sujets sont l'affaire de chacun (il et elle), et de tous, collectivement (on). Ils doivent être abordés par la sensibilisation, pour que ça n'arrive pas, et entraîner notre action, avec discernement, lorsque c'est arrivé. Dans l'école de la République, nous ne pouvons pas accepter que des enfants soit victimes de propos sexistes, de gestes dégradants ou, pire encore, d'agressions sexuelles. Nous devons aussi prendre en compte l'émergence de nouvelles problématiques, liées au cyber sexisme et aux cyber violences.

Pour cela, ce plan vise à outiller les établissements pour faire face à ces situations. Pour mieux les repérer, mieux les accompagner et leur donner des clés de compréhension. Il vise également à sensibiliser et former le plus grand nombre sur ces sujets, personnels et élèves.

Sur ces thématiques tout particulièrement, les élèves ont beaucoup à nous apporter. Je souhaite que ce plan académique associe pleinement les élèves élus au Conseil académique à la vie lycéenne (CAVL). Ils trouveront toute leur place pour sensibiliser leurs pairs à ces problématiques et produiront, conjointement avec des personnels dédiés, des ressources pour prévenir, mieux repérer et répondre aux problématiques qui les touchent directement.

Ce plan s'inscrit dans un travail de fond et de long terme que l'académie porte sur ces sujets. Après avoir porté toute notre attention sur les élèves, nous proposerons prochainement un plan dédié à l'égalité professionnelle femmes-hommes et à la diversité, destiné à l'ensemble de ses personnels.

Plus que jamais, l'école de la République doit être un cadre protecteur et émancipateur pour tous les élèves et tous les personnels.

Charline Avenel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Charline Avenel', with a stylized flourish at the end.

-

REPÉRER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Assurer un signalement systématique de toutes les situations, y compris les moins visibles et les micro-violences, dans la remontée de « faits établissement » réalisée par les collèges et lycées : en permettant cela, l'académie envoie un signal aux établissements pour une prise de conscience de la gravité des faits, leur permet de proposer une réponse adaptée et se donne les moyens de mieux identifier les difficultés rencontrées.

Repérer les jeunes en souffrance psychique (fiche action) : une souffrance psychique peut parfois être le symptôme d'une violence sexiste ou sexuelle non verbalisée par l'élève, il est nécessaire de savoir observer son comportement et son évolution : agressivité, cris, insultes, mise en danger de soi-même, désinvestissement scolaire, mise en retrait, repli sur soi, fatigue, vertiges, etc

AGIR SUR LES SITUATIONS ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Agir face à un comportement sexiste (fiche action) :

aucun comportement sexiste ne doit être laissé passer par les établissements, même s'ils ne se traduisent pas par une violence physique ; la prise en compte de ces comportements doit se faire en cinq étapes :

- Ecouter, reconnaître et accompagner la victime
- Etablir et qualifier les faits, en rassemblant des preuves
- Signaler l'incident de façon systématique
- Informer et communiquer avec les familles concernées et l'équipe pédagogique
- Responsabiliser et sanctionner les auteurs

Agir face à des faits à caractère sexuel (fiche action) : un personnel ayant connaissance d'un fait à caractère sexuel doit immédiatement en informer sa hiérarchie et réaliser un signalement au procureur (article 40 du code de procédure pénale), il ne lui appartient pas de qualifier les faits ; il convient d'accorder du crédit aux déclarations de la victime, tout en respectant la présomption d'innocence de l'auteur présumé.

Exemples de faits qui peuvent être rencontrés :

un écrit anonyme relate des actes sexuels imposés à un élève / un élève vous dit que depuis deux mois un camarade l'oblige à faire des fellations / un parent dit avoir vu sur le téléphone de son enfant des photos dénudées d'un autre enfant, etc.

Informez sur les dispositifs d'écoute et de signalement

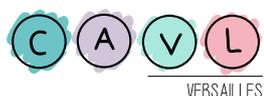
(fiche info) - l'académie a regroupé les principales plateformes d'écoute et de signalement dans un document unique :

- Ecoute et aide aux victimes de harcèlement
- Ecoute et aide aux victimes et témoins d'homophobie et transphobie
- Prévention et protection des enfants en danger ou en risque de l'être
- Signalement et aide aux victimes de discriminations
- Signalement des violences sexistes et sexuelles

LUTTER CONTRE LE CYBERSEXISME ET LES CYBER VIOLENCES

Former les personnels à ces nouveaux enjeux : l'académie propose, depuis 2018, une formation « Lutter contre le cyber sexisme et les cyber violences » à destination des enseignants, des CPE et des personnels sociaux et de santé ; à partir de cette année, l'académie renforce cette offre avec une nouvelle formation « Les réseaux sociaux : usages et enjeux citoyens, droits et devoirs, prévention des cyber violences ».

Sensibiliser les élèves aux cyber violences et au sexisme : à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le harcèlement, l'académie organisera une Masterclasse « Cyber violences (dont cyber harcèlement) et sexisme : le rapport à l'intime et à l'image sur les réseaux sociaux » ; cette masterclasse sera proposée à l'ensemble des collèges et lycées de l'académie.



Les élèves du CAVL s'engagent

Réaliser une campagne de sensibilisation autour des « nudes » : dans la continuité de leur première campagne sur le cyber harcèlement, les élèves élus au Conseil académique à la vie lycéenne souhaitent poursuivre la sensibilisation de leurs pairs sur ces sujets en se centrant sur la fuite de photos de nu envoyées en privé et sur la réception de photos de nu non consenties.

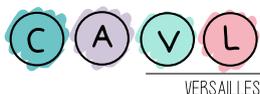
Agir face à une situation de cyber sexisme (fiche action) : l'établissement doit avant tout se positionner en soutien de la victime (l'écouter, ne pas la culpabiliser), conserver les preuves, demander le blocage des contenus (Pharos, NetEcoute, sur les plateformes) et travailler en partenariat avec la police, la gendarmerie et les référents justice ; l'établissement assure également une vigilance accrue et communiquer avec la victime, les témoins, l'auteur, les familles, les personnels, etc.

● SENSIBILISER LES ÉLÈVES

Travailler sur les représentations des élèves : l'académie organisera, au printemps 2022, une Masterclasse « Relations et évolution des représentations : séries, publicités, films... » afin de les sensibiliser à l'impact de ces représentations sur l'égalité filles-garçons.

Mener des activités en classe (fiche info): l'académie met à disposition des enseignants un ensemble de ressources pour aborder, du primaire au lycée, les notions d'égalité filles-garçons, et pour les plus grands, celles de violences sexistes et sexuelles.

Faire intervenir des associations (fiche info) : l'académie a répertorié, pour les établissements, les contacts et thématiques des associations agréées par le ministère de l'Éducation nationale pour intervenir sur l'égalité filles-garçons et les violences sexistes et sexuelles.



Les élèves du CAVL s'engagent

Proposer une mallette ressources distribuée dans chaque lycée : les élèves élus au Conseil académique à la vie lycéenne souhaitent réaliser une mallette physique (livres, jeux...) et numérique (informations, plateformes interactives...) afin de la transmettre à l'ensemble des lycées de l'académie ; les élèves de chaque conseil à la vie lycéenne pourraient alors mener des actions au sein de leur lycée ; à terme, ils pourraient aller sensibiliser les collégiens de leur secteur en s'appuyant sur cette mallette.

Proposer des temps de sensibilisation réguliers sur Instagram : l'académie proposera, tout au long de l'année, et de façon régulière, des temps de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et aux violences sexistes et sexuelles ; elles pourront notamment prendre la forme de « Live de l'académie » pour échanger avec les élèves sur ces sujets.

• SENSIBILISER LES PERSONNELS

Faire connaître le cadre réglementaire autour des violences sexistes et sexuelles :

l'académie organisera un webinaire « Cadre réglementaire et responsabilité des adultes : comment identifier les violences sexistes et sexuelles (signaux faibles, typologies-inceste, prostitution, micro-violences) et les signaler ? » ; ce webinaire sera à destination des personnels, de façon inter-catégorielle.

Former les personnels à l'égalité filles-

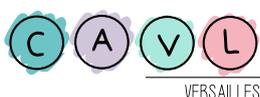
garçons : l'académie va poursuivre le travail engagé depuis 2018 en proposant des formations « Déjouer les stéréotypes dans les médias, avec le Clemi et le CSA », « Pratiques éducatives et pédagogiques égalitaires » et en formant de nouveaux intervenants en éducation à la sexualité.

Former les cadres : les chefs d'établissement et inspecteurs recevront des formations dédiées à la lutte contre les discriminations, contre les inégalités femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles afin d'être pleinement sensibilisés aux stéréotypes et aux préjugés ; 30 formateurs académiques seront chargés de déployer ces formations.

ORGANISER L'ACTION EN ÉTABLISSEMENT ET DANS L'ACADÉMIE

Renforcer la présence des référents égalité filles-garçons : l'académie vise à ce que chaque collège et chaque lycée dispose d'un référent égalité filles-garçons en mesure de porter ces thématiques au sein de l'établissement

Professionaliser les référents égalité filles-garçons : l'ensemble des référents égalité filles-garçons (ceux déjà en place et ceux nouvellement nommés) bénéficieront de quatre journées de formation ; un parcours m@gistère leur sera dédié.



Les élèves du CAVL s'engagent

Constituer un binôme élue du CAVL – référent académique égalité filles-garçons : la thématique de l'égalité filles-garçons sera désormais portée au niveau académique par un binôme, constitué du référent académique et d'une élue du Conseil à la vie lycéenne, afin que les actions menées soient toujours en cohésion avec les besoins exprimés par les élèves sur ces sujets.

Partager l'information avec les différents acteurs : l'académie met en place un partage des suivis de situation et un relai de la prise en charge des jeunes en lien avec les associations d'écoute, la plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles, et les référents Harcèlement et Égalité filles-garçons des établissements ;



POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES